

Objet : candidature à la Présidence de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC)

Pièce jointe : *curriculum-vitae*

Chers adhérents et adhérentes de la SFSIC,  
Chers collègues,

La Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication est, à l'instar d'autres sociétés savantes, constituée autour d'une discipline académique ; elle est ici garante de l'unité et de la vitalité des Sciences de l'Information et de la Communication. Depuis plus de quarante ans, notre association a œuvré au rassemblement des enseignants et chercheurs en information-communication et accompagné les doctorant.e.s dans l'accomplissement de leur thèse en vue de leur insertion professionnelle.

Je connais bien cette « maison », laquelle m'accueillait déjà dans les années 90 pour mes premières doctorales (Poitiers, 1995) puis toutes celles qui s'ensuivirent, comme aussi les nombreux congrès qui ont jalonné mon parcours d'enseignant-chercheur : Grenoble (1996) ; Metz (1998), Paris (2001), Bordeaux (2006), Compiègne (2008), Dijon (2010), Rennes (2012), Metz (2016), Paris (2018)... J'ai eu l'honneur de co-présider la Commission Formation, puis la Commission Recherche de la SFSIC il y a plusieurs années. J'y ai pris plaisir et noué des amitiés sincères.

Aujourd'hui, mon intention, comme celles des nombreux collègues exerçant une fonction associative, est de servir un bien commun. J'ai parfaitement conscience que la SFSIC n'est ni un « syndicat », ni une « amicale » ; notre association constitue l'une des instances les mieux à même de défendre les intérêts de la formation et de la recherche en information—communication, comme aussi de contribuer au rayonnement international des travaux conduits dans la diversité des champs et objets scientifiques couverts par les acteurs de notre communauté.

Une mandature recommande un programme que je ne prétends pas incarner mais à construire, partager et mettre en œuvre collectivement, par le travail collégial du Conseil d'Administration et en concertation avec les instances partenaires de la SFSIC : Conférence des Directeurs.trices de laboratoires (DirSIC), Conseil National des Universités, Commission Nationale Française pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), réseaux et associations scientifiques et professionnels, notamment. Le travail accompli depuis plus de quarante ans est suffisamment remarquable pour que le mandat que je brigue respecte les engagements pris, à commencer par les missions inscrites à l'article 2 de nos statuts :

1. *améliorer l'échange d'informations et la coordination des recherches concernant les Sciences de l'Information et de la Communication*
2. *favoriser l'implantation et la diffusion de [nos] sciences dans la société, en particulier dans l'enseignement supérieur, dans les institutions de recherche et dans les domaines d'application de ces sciences*
3. *veiller à la défense des intérêts scientifiques et professionnels de [nos] membres*
4. *représenter les Sciences de l'Information et de la Communication dans les diverses instances scientifiques et administratives*
5. *participer au fonctionnement de la Commission Nationale Française pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).*

La conjoncture actuelle ne rassure pas sur le devenir de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le paysage académique s'est sensiblement transformé et complexifié, souvent au détriment de la recherche en Sciences Humaines et Sociales comme aussi des publics accédant à nos filières de formation et à la recherche doctorale. La crise sanitaire elle-même a très fortement affecté le sens de la recherche et les modalités d'enseignement.

Pour autant, ce contexte ouvre aussi sur des opportunités nouvelles : les métiers de l'information et de la communication sont en profonde mutation, conquérant de nouveaux secteurs et répondant aux logiques et formats contemporains d'une communication digitale que nul ne peut ignorer. La SFSIC, forte de son expérience et de ses acquis au nombre desquels je salue notamment la dynamique éditoriale, l'accompagnement des doctorants et l'ouverture internationale, peut poursuivre son œuvre d'institutionnalisation sociale et cognitive sans repli identitaire, mais avec le souci constant de l'unité.

Le 22<sup>ème</sup> congrès de la SFSIC lance, mieux que je ne peux ici m'en faire l'écho, un appel à investir tous les espaces de communication et à nous inscrire pleinement dans les dynamiques de communication dont nous sommes témoins et acteurs. Qu'il s'agisse de nos formations ou de nos recherches, la transdisciplinarité invoquée dès 1978 par Robert Escarpit reste à l'ordre du jour en ce qu'elle ne suppose pas seulement la rencontre des disciplines, mais la (re)construction info-communicationnelle d'objets pédagogiques et scientifiques que d'autres disciplines partagent et avec lesquelles il nous faut dialoguer.

La SFSIC est riche de sa diversité dont témoignent les chercheurs et les programmes dans lesquels ils sont engagés. Riche aussi des « groupes de recherche » qui en sont l'émanation et dont notre association doit veiller tout à la fois à encourager l'action et à la coordonner, y compris dans l'émergence de nouvelles initiatives à rayonnement national et international pour notre communauté. Nul ne doit manquer à cet appel unitaire, nul ne doit s'en sentir exclu. Les médias et leurs publics, les industries culturelles, créatives et éducatives, les pratiques et médiations culturelles, les systèmes d'information, l'accès aux connaissances et leur partage, la culture scientifique et technique, la communication politique, la communication publique, les communications d'organisations, les technologies de l'information et de la communication... Tous ces objets et champs de recherche doivent avoir droit de cité et trouver le soutien associatif qui leur est dû.

Des initiatives, encore, sont envisageables afin que l'espace académique de nos formations s'en trouve renforcé, aux côtés de la 71<sup>ème</sup> section du CNU, à la faveur d'une reconnaissance accrue de notre discipline dans les établissements et leurs composantes. Je songe notamment à l'éducation aux médias et à la culture numérique dans le continuum ante—post-Bac, au train de réforme de l'enseignement supérieur dont les formations graduées et le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) constituent des innovations dont il nous faut discuter et accompagner la mise en œuvre avec vigilance.

L'accès au doctorat, parfois mis à mal par la disparition ou l'effacement de masters « recherche » et démotivé par la raréfaction de postes d'enseignants-chercheurs mis au concours, peut être un axe d'intervention de la SFSIC, en concertation avec la CPDirSIC et les laboratoires, comme avec les associations professionnelles dont le rôle pourrait être aussi de soutenir des projets de recherche doctorale dans leurs réseaux respectifs, à l'exemple des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) dont la SFSIC peut être un promoteur actif. L'ouverture internationale, enfin, mérite que des programmes de recherche soient encouragés ou impulsés par notre association, jusque dans l'appui des chercheurs à une ingénierie de recherche et dans la rencontre avec leurs homologues étrangers.

Ce ne sont là que quelques pistes de réflexion dont nous débattons, sur lesquelles je suis prêt à m'engager au sein du Conseil d'Administration. Je compte sur notre intelligence collective pour mener à bien des projets pour lesquels nos adhérents seront régulièrement consultés. Il n'y a pas là le simulacre d'une participation de principe, mais l'expression sincère que chacun de nous, de là où il parle, peut nous éclairer.

Bien cordialement,



Patrice de La Broise